

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Réaliser une correction ou un embellissement du visage avec les techniques de maquillage semi permanent (sourcils, yeux, lèvres, taches de rousseur)

Description de l'activité ou de la situation professionnelle à partir de laquelle le dispositif de formation visant la certification est initié :

Le maquillage semi-permanent est une technique de dermopigmentation. C'est-à-dire qu'il est réalisé par l'introduction de pigments d'origine minérale ou organique sous la peau à l'aide d'une aiguille spéciale. Le maquillage semi-permanent donne des résultats durables, mais pas définitifs ! Contrairement à un tatouage, sa durée de vie est de 1 à 3 ans en moyenne. Le maquillage semi-permanent peut s'appliquer sur :

- Les sourcils pour en redessiner le contour ou les remplir. Cette technique s'appelle le microblading.
- Les yeux pour tracer un trait d'eye-liner ou délimiter un meilleur contour des yeux.
- Les lèvres pour en redessiner le contour ou renforcer la pigmentation
- Les joues pour créer des taches de rousseur

Le maquillage semi-permanent propose de nombreux pigments à choisir en fonction de la carnation de la peau, la couleur des poils ou des lèvres de la cliente pour un résultat harmonieux. L'application d'un maquillage semi-permanent demande une grande expertise, et ne peut être réalisé que par des professionnel(le)s maîtrisant les techniques de dermopigmentation. Ces professionnel(le)s analysent le besoin de leur clientèle, proposent et réalisent les prestations sélectionnées et s'assurent de délivrer les informations nécessaires aux soins à apporter après la séance.

La certification vise les professionnel(le)s du secteur de l'esthétique et de la beauté (indépendants ou salariés) souhaitant de mettre en œuvre leur compétences en maquillage semi-permanent au sein d'instituts de beauté, de centres esthétiques, de spa, de salons de coiffure,...

Les titulaires de la certification seront en capacité de réaliser le maquillage semi-permanent des sourcils, des yeux et des lèvres et de créer des taches de rousseur.

Les candidats en situation de handicap peuvent disposer d'aménagements spéciaux pour suivre le parcours de formation dans les meilleures conditions. Ils disposeront également d'un aménagement adapté à leur handicap pour le passage des épreuves.

Référentiels

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalité(s)	Critères
<p>C1 - Identifier les besoins de la clientèle : en l'accueillant, en lui expliquant les différentes caractéristiques de chaque prestation de maquillage semi permanent, en l'interrogeant sur ses attentes, son mode de vie, en identifiant un handicap éventuel, en complétant un questionnaire visant à écarter les contre-indications ou allergies possibles afin d'assurer la faisabilité et de proposer un projet de maquillage semi-permanent adapté à la personne</p> <p>C2 – Réaliser une évaluation personnalisée en observant la peau de la cliente en mobilisant ses connaissances sur la structure de la peau et ses maladies, en reconnaissant le type de peau et son phototype afin d'informer la clientèle sur les risques du maquillage semi-permanent, de personnaliser son offre commerciale et de lui remettre les documents légaux</p> <p>C3 –Préparer son poste de travail, en tenant compte d'une éventuelle situation de handicap (la sienne ou celle de la cliente), en sélectionnant et positionnant les outils et produits nécessaires à la réalisation de la prestation, dans l'ordre chronologique de leur utilisation, en s'assurant de leur asepsie afin d'optimiser ses gestes techniques et de respecter les règles d'hygiène</p>	<p>Partie théorique Questionnaire écrit sous forme de QCM Etude de cas à l'écrit sur un cas réel ou reconstitué</p> <p>Partie Pratique Mise en situation professionnelle</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de l'ensemble des techniques sur peaux latex 3D dont les résultats seront présentés aux jurés 2. Réalisation de 2 maquillages semi permanents en autonomie (techniques électrique et manuelle) sur un modèle, de l'accueil jusqu'à la sortie de la cliente 	<p>CR1 - Les informations recueillies sont complètes et consignées sur une fiche client (à minima : Nom, coordonnées, profession, âge supérieur à 18 ans), le client indique s'il est sujet à une allergie, une contre-indication ou s'il présente un handicap nécessitant une adaptation. La communication est professionnelle et bienveillante. Le questionnement permet d'obtenir les informations qui vont orienter la proposition</p> <p>CR2 – L'observation de la peau et de son phototype est argumentée et propre au client, précis (phototype, type et état de peau) et utilise un vocabulaire professionnel – La forme du visage est identifiée – Les risques encourus et précautions à prendre relatifs à la prestation de maquillage permanent sont présentés et le document légal de consentement éclairé est complété.</p> <p>CR3 – Le poste de travail est agencé de manière à faciliter les gestes du candidat et à installer le client confortablement ou à adapter l'environnement à une situation de handicap. Les outils et matériels sont nettoyés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité - Le protocole DASRI pour la gestion des déchets est mis en place.</p>

Référentiels

Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalité(s)	Critères
<p>C4 - Préparer la zone à pigmenter (sourcils, eye-liner, lèvres, tâche de rousseur, ...) en procédant à son nettoyage et sa désinfection et en réalisant un tracé préalable au crayon afin de valider le projet avec la clientèle et faciliter la réalisation du maquillage semi-permanent</p> <p>C5 – Sélectionner les pigments adaptés au phototype de la cliente en appliquant les règles de colorimétrie, en vérifiant que les produits utilisés respectent la réglementation européenne REACH afin d’obtenir un résultat harmonieux</p> <p>C6 – Sélectionner le dermographe, la taille des aiguilles, et la vitesse d’effraction en fonction de la zone à traiter et de l’effet attendu et adapter son mouvement et sa pression sur la zone afin d’optimiser le résultat attendu</p> <p>C7 - Réaliser une correction ou un embellissement des sourcils, en effectuant un browmapping (cartographie du sourcil) visant à obtenir une symétrie entre les 2 sourcils, en masquant les éventuelles imperfections, en redessinant les sourcils selon la morphologie du visage, masquer les défauts des sourcils (cicatrices, manques, etc.), et en mettant en œuvre les techniques du microblading et microshading (ombrage, poil à poil ,...) afin d’obtenir un résultat naturel et attendu par la cliente</p>	<p>Le candidat est évalué sur sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillir le client et lui poser des questions qui lui permettront de définir la faisabilité du projet réaliser un diagnostic personnalisé de la peau - préparer son poste de travail et manière ergonomique et dans le respect des normes d’hygiène - préparer la zone de - sélectionner les pigments en faisant référence aux règles de colorimétrie - sélectionner les matériels adaptés à la prestation - réaliser les soins post-prestation et de communiquer clairement sur les bonnes pratiques 	<p>La zone à traiter est minutieusement nettoyée et désinfectée – Le tracé préalable au crayon est net et corrige une asymétrie ou masque un défaut le cas échéant.</p> <p>La sélection des pigments tient compte des règles de colorimétrie (phototype de la peau, ton et composition du pigment,..) – Les étiquettes présentes sur les produits utilisés sont conformes à la réglementation – Les couleurs sont choisies et justifiées en tenant compte de leur évolution dans le temps et du type de peau sur laquelle elles seront appliquées</p> <p>Le dermographe, la taille des aiguilles et la vitesse d’effraction sont sélectionnés selon la zone à pigmenter (emplacement et surface)</p> <p>Le Browmapping est réalisé et permet d’obtenir une symétrie parfaite des 2 sourcils. Les imperfections sont corrigées et en harmonie avec la morphologie du visage – Les techniques de pointillisme, de poil à poil et d’ombrage sont maîtrisées et le résultat est naturel - La technique utilisée (poil à poil ou ombrage) est conforme aux objectifs fixés avec la cliente</p>

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
	Modalité(s)	Critères
<p>C8 – Réaliser un embellissement des yeux en dessinant un eye-liner à l'aide d'un dermographe, selon le dessin validé avec la cliente, en suivant ou en corrigeant la courbe de l'œil afin d'obtenir l'effet attendu</p> <p>C9 - Réaliser une correction ou un embellissement des lèvres en redessinant à l'aide du dermographe électrique ou manuel le contour et en réalisant un dégradé de la zone afin de corriger les asymétries et d'obtenir une coloration naturelle</p> <p>C10 – Créer des taches de rousseur sur le visage d'un client en sélectionnant les pigments et l'aiguille réservés à la technique et en les dessinant préalablement afin de valider le projet et d'obtenir un résultat harmonieux avec la morphologie du visage</p> <p>C11 – Procéder aux soins post prestation en communiquant les bonnes pratiques à sa cliente afin d'assurer une bonne cicatrisation</p>	<p>Pour les évaluations sur modèle vivant le candidat à le choix de la prestation selon la technique</p> <p>Technique manuelle : MICROBLADING ou TACHES DE ROUSSEUR</p> <p>Technique électrique MICROSHADING ou EYE LINER ou CONTOUR ET OMBRAGE DES LÈVRES</p>	<p>Le dermographe, l'aiguille et les pigments choisis sont adaptés au type de tracé souhaité par la cliente – Les gestes réalisés sont précis et fluides – La courbe de l'œil est respectée – le regard est sublimé</p> <p>Les pigments choisis sont en harmonie avec la couleur naturelle de la bouche de la cliente – Le trait de crayon préalable réalisé sur les lèvres corrige les imperfections et permet de valider le projet avec la cliente - Le dermographe et les aiguilles sélectionnés sont en adéquation avec la technique à utiliser (contour, dégradé, totale) – Le résultat obtenu donne un effet naturel</p> <p>CR10 – Les pigments choisis sont adaptés à la carnation – Les taches de rousseur ne sont pas trop profondes – Leur répartition sur le visage homogène et équilibré – Le résultat est naturel</p> <p>CR11 - Les soins post-prestation sont réalisés dans les règles (désinfection, hydratation, selon les zones), et communiqués à la cliente afin de maintenir son effet dans la durée (ex : ne pas utiliser d'eau, désinfection et hydratation quotidiennes, respect de la cicatrisation naturelle de la peau) – Les conseils délivrés sont adaptés au soin réalisé – Une fiche pratique est remise au client</p>

